

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2019



SOMMAIRE



Présentation de CLIP SAS

1986 était l'année de notre création et depuis, notre évolution a été constante, CLIP SAS est devenue incontournable dans le domaine du secteur fiduciaire et du marketing direct.

Cependant, la situation actuelle n'est pas un aboutissement, notre société est prête à relever le défi. D'autres perspectives peuvent être explorées pour contribuer à la stratégie de développement.

A cet égard, sa pérennité (PCA Plan de Continuité d'Activité) et ses actions en faveur du Développement Durable dépendent de notre capacité humaine et de notre savoir faire à répondre aux attentes de nos Clients non seulement en terme de prix, qualité, délai et sécurisation (Référentiel Sécurité Chèque) mais aussi de politique similaire de préservation de l'environnement.

D'autre part, nos analyses de risques Qualité Sécurité et Environnement sont là pour développer et promouvoir une culture de la prévention et de la maîtrise des risques dans un double objectif de protection de l'environnement et de la santé des salariés.

A ces titres, nous sommes garants vis à vis de notre personnel, du respect des engagements de nos clients, des objectifs définis, du respect des contrats clients dans le cadre des normes légales, réglementaires existantes.

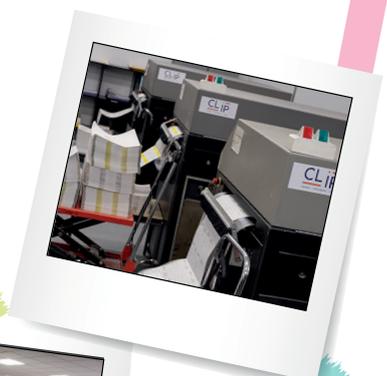
Nos Activités :

CLIP SAS est sous contrat de qualité avec chaque organisme bancaire référencé, qui définit toutes les règles de sécurité et de quantité auxquelles elle s'engage.

- PAO
- CTP
- Impression
- Façonnage
- Gestion de vos stocks d'imprimés
- Lettres chèques
- Chèques
- Chèques de banques
- Carnets
- Liasses
- Factures
- Bons de livraisons
- Papiers entête

Et son département Marketing Direct :

- Mise sous pli
- Routage...
- Dépliants
- Enveloppes
- Mailings
- Cartes plastiques
- Personnalisation laser (par exemple dans le cadre de campagnes mailing)



L'Engagement du Président

Nous confirmons que CLIP SAS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous exprimons clairement notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies.

C'est pourquoi nous sommes confiants de l'implication, de la loyauté et de l'intégrité de l'ensemble de nos collaborateurs, pour répondre aux besoins de nos Clients mais aussi atouts majeurs pour atteindre ces objectifs.

Nous nous engageons pour développer les compétences professionnelles de chacun sans discrimination d'aucune sorte notamment de croyances, de sexe, d'âge, d'ethnie, de préférence politique, religieuse, syndicale ou même de minorité.



Le 24 février 2019

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Ch. Mouret'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Christophe MOURET
Président

10 Principes du pacte Mondial

Par son adhésion au Global Compact depuis 2012, CLIP SAS s'engage à promouvoir ces dix principes, à mettre en place tous les ans des actions concrètes en adéquation avec les valeurs fondamentales du Pacte Mondial et à communiquer annuellement ses bonnes pratiques.

 Droits de l'Homme

 Normes Internationales du Travail

 Environnement

 Lutte contre la Corruption

**1** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

**2** Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

**3** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

**4** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

**5** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

**6** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

**7** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

**8** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

**9** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

**10** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Droits de l'Homme



CLIP SAS s'engage à respecter la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 ainsi que la Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948.

Du fait de ses activités, de son implantation géographique, de ses clients, de ses fournisseurs et de son périmètre d'influence, notre société depuis sa création en 1986, n'a jamais été confrontée à des manquements du Droit International relatif aux Droits de l'Homme.

Conditions de Travail

CLIP SAS s'engage à respecter la Convention Collective Nationale du Travail des Imprimeries de Labeur et Industries Graphiques ainsi que les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui a pour principaux objectifs de promouvoir les droits au travail, d'encourager la création d'emplois décents, de développer la protection sociale et de renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

Dialogue Social

CLIP SAS favorise le dialogue social avec l'ensemble des salariés et les IRP (Instances Représentatives du Personnel) par des réunions mensuelles avec ces dernières afin d'identifier et de prendre en compte les éventuelles demandes.

Formation

L'entreprise privilégie la formation professionnelle qui permet à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser ses connaissances et ses compétences, d'accroître son niveau de qualification et de favoriser son évolution professionnelle.

CLIP SAS accueille et encadre des jeunes stagiaires étudiants pour des stages de fin d'année ou des apprentis en alternance.

Sécurité

Chaque poste de travail a sa fiche de sécurité où les risques identifiés sont mentionnés ainsi que tous les produits utilisés dans l'entreprise sont répertoriés et leurs fiches de sécurité (FDS) sont transmises à la Médecine du Travail.

Un contrôle périodique réglementaire est effectué pour les installations électriques, les machines et les équipements de lutte contre les incendies.

Notre société est certifiée OHSAS 18001 : 2007.

Suivi de carrière

Chaque salarié bénéficie d'un entretien individuel annuel, au cours duquel il est encouragé à s'exprimer sur ses conditions de travail et à étudier avec son manager des solutions pour remédier à d'éventuels problèmes et être force de proposition.

Chaque année, un audit interne est réalisé sur le fonctionnement de chaque atelier.

Tous les trimestres, dans le cadre de son Système de Management Qualité Sécurité Environnement, la société effectue une Revue de Direction.

Tous les deux ans, le salarié bénéficie

d'un entretien professionnel conformément à l'obligation légale du droit du travail.

Parité

L'ensemble du personnel est constitué par 50% d'hommes et 50% de femmes pour un nombre inférieur à 50 salariés. Cet équilibre en matière d'égalité femmes hommes se retrouve aussi au niveau de la Direction et des Responsables de Service. L'entreprise respecte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et garantit cette égalité au quotidien.

Veille Réglementaire

CLIP SAS a mis en place une veille réglementaire pour maintenir son système de management de type ISO 14 001, OHSAS 18 001. Ce dispositif nécessite un processus rigoureux au cours duquel l'entreprise doit identifier et soustraire les textes de réglementation locale, nationale, européenne ou internationale qui lui sont applicables, vérifier la conformité vis-à-vis des exigences réglementaires puis définir des plans d'action en cas de non-conformité.

L'entreprise favorise :

- ▶ l'attribution d'heures de sous traitance données à des Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT).
- ▶ Adhère à la Charte de la Diversité de 2004 et condamne toutes discriminations (directes ou indirectes) dans le domaine de l'emploi.

▶ N'emploie pas de salariés de moins de 18 ans.

▶ Visites et audits de nos 2 sites de fabrication par nos clients.

L'entreprise encourage :

Participation d'une partie du Personnel à la Course des Lumières à Lyon (soutient la recherche contre le Cancer).



Conditions de Travail

Nos Actions 2018

- ▶ Déménagement de CLIP SAS le 1^{er} août 2018 dans des nouveaux bâtiments. Ce nouveau site, répond à la croissance de l'entreprise et l'ensemble des salariés bénéficient d'espaces de travail lumineux, conviviaux et spacieux.
- ▶ Formation Sauveteur Secouriste Du Travail pour 6 personnes.
- ▶ Mise en conformité des règles de protection des données.(RGPD) en adéquation avec la CNIL.
- ▶ Obtention de l'habilitation électrique pour le personnel faisant de la maintenance.
- ▶ Formation sur les techniques de réponses aux appels d'offre pour un marché privé ou pour un marché public.

Nos Engagements 2019

- ▶ Formation des membres du CSE (Comité Social Et Économique) selon l'article L. 2315-16 du Code du travail.
- ▶ Réflexion sur un nouveau process de fabrication pour l'impression et le façonnage d'une partie de nos imprimés.
- ▶ Projet de remplacement de notre logiciel de gestion de commandes, de facturation et de suivi de production.
- ▶ Accueil d'un étudiant en alternance formation BTS imprimerie.



Environnement

CLIP SAS a déménagé le 1^{er} août 2018 et s'est installé dans des bâtiments dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Les performances de ces bâtiments réduisent nos émissions de CO₂, améliorent l'efficacité énergétique et renforcent la qualité de l'environnement, de la santé et du confort.

Les Labels

► L'entreprise est labellisée Imprim'Vert. La gestion de nos déchets est suivie par BSD (Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux) qui permet ainsi d'assurer la traçabilité des catégories de déchets et de constituer une preuve de leur élimination.

Collecte des cartouches d'encre d'imprimante usagées par CONIBI organisme spécialisé dans la collecte et le recyclage des cartouches d'encre.

Les Certifications

► L'imprimerie CLIP SAS est certifiée FSC - PEFC pour son papier (filiale bois protégé, aucun enfants n'est employé dans ces filiales. Maitrise de la gâche papier) par le bureau VERITAS.

► L'entreprise est confirmée par l'AFNOR pour les normes ISO 9001 : 2015 - ISO 14001 : 2015 et OHSAS 18001 : 2007. (Démarches qualité et environnementale).

Actions menées

► Accord avec les transporteurs pour la réduction de CO₂ dans le principe du Développement Durable.

► Encourage le covoiturage et favorise les déplacements en transport en commun par une participation de l'entreprise sur le montant de l'abonnement mensuel.

► Utilise des encres végétales (encres pour rotatives offset et privilégie l'impression numérique à jets d'encre (encres à base d'huile de soja, matière première renouvelable).

► Mise en place des consignes et des bonnes pratiques communiquées au personnel via le livret d'accueil sur le respect et la réduction de l'impact environnemental.

Nos Engagements 2019

Changement de tous les luminaires du site échelonné sur 2 années afin de réduire les émissions de CO₂



Lutte contre la Corruption

CLIP SAS ayant pour principale activité l'impression de documents fiduciaires, l'entreprise est soumise à la norme NF K 11-112. Cette certification atteste de la mise en place des pratiques comme la fourniture de documents administratifs tous les six mois comme par exemple : extrait K Bis, assurances, déclarations sur l'honneur d'emploi de travailleurs dans la légalité, liasse fiscale ...etc ...

Les Achats

► Nous réalisons des choix objectifs en comparant la qualité et le prix des prestations proposées. Nous faisons systématiquement établir plusieurs devis et ne favorisons pas un fournisseur par rapport à des critères subjectifs. Nous nous attachons à rester objectifs et impartiaux. Nous obéissons aux règles de la Libre Concurrence.

Les Fournisseurs

► Tous nos décideurs sont informés qu'ils doivent formellement s'abstenir de solliciter ou accepter de recevoir de quelconques cadeaux ou prestations risquant, même involontairement, de compromettre leur impartialité ou leur intégrité et celle de l'entreprise. Ils ne doivent en aucun cas cautionner les propositions de pots de vin.

Une charte d'engagement Anti Corruption témoignant de notre volonté à promouvoir l'application du Pacte Mondial des Nations Unies vis-à-vis de nos fournisseurs et prestataires et les invitant à appliquer sans réserve cette politique de transparence est signée par tous nos décideurs.

